



RENSEIGNEMENTS ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

GRAIN DE SOLEIL

A PARTIR DE 18 MOIS

1- MONTANT ANNUEL DES DROITS DE SCOLARITE

- Droit d'inscription : 30 000 F CFA
- Assurance : 5 000 F CFA

Calendrier de versements :

Période de versement	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Tarif (F CFA)	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000

Les paiements s'effectuent par :

1- Dépôt bancaire à l'ordre de **GRAIN DE SOLEIL** sur le compte :

251030003736	CAC OPERATION / GRAIN DE SOLEIL
---------------------	--

NB : Prévoir timbre 100 F CFA

Se rendre à la caisse de l'école « **Grain de Soleil** » avec le reçu de la banque afin de valider le paiement et rendre effective l'admission de votre enfant.

2- LISTE DES PIECES A FOURNIR:

- 1 extrait de naissance original
- 3 photos d'identité récentes de même tirage
- 1 certificat de vaccinations original à jour, signé par le pédiatre
- 1 fiche médicale remplie sur le site par les parents,
- Les fiches d'identification à remplir en ligne sur le site www.graindesoleil.ci

3- HORAIRE :

Matin : Lundi au Vendredi de 8h00-11h30 et de 13h30-16h00

Repos : Toute la journée du Samedi et du Dimanche

4- CANTINE (facultative) TARIF **40 000 francs** /mois

5- A fournir pour tous les élèves :

- 1 porte-vue de 20 vues
- 1 cahier de 100 pages + couverture transparente
- 1 pochette canson blanc 180g
- 1 pochette canson couleur
- 1 paquet de gommettes (Animaux de ferme ou Cœur ou les aliments ou transport) (APLI Kids)
- 1 grand cahier de 200 pages 24 x 32 « conquérant »
- 1 Pot de peinture
- 6 boîtes de mouchoirs de 200
- 1 Lot de 12 Papiers toilette
- 1 Savon liquide avec distributeur à pompe, pour peaux sensibles
- Lingettes
- Couches
- Des Vêtements de rechange, 1 gant et 1 petite serviette marqués au nom de l'enfant
- 1 Paquet de ram A3
- 1 Pastel maxi gros (Paquet de 12)
- 1 Grande feuille bristol blanc
- 1 rouleau à peinture
- 1 Pinceau n°10
- 1 paquet de feutres (paquet de 12)

NB: Tout mois commencé est dû et est payable au plus tard le 05 du mois en cours, à la comptabilité de l'école.

La scolarité et la cantine ne sont pas remboursables.

LA DIRECTION